

# les inscriptions seront disponibles dans les écoles dès le lundi 01 juin 2015



**CAMP D'ÉTÉ**  
**DU 12 AU 18 juillet 2015**  
**POUR FILLES ET GARÇONS DE 8 À 15 ANS RÉVOLUS**  
**(dès 2000 à 2007)**

pour les enfants du district de Porrentruy

Porrentruy, mai 2015

- Inscription** - Au moyen du talon ci-dessous jusqu'au 10 juin 2015  
**Seules les inscriptions envoyées à partir du 01 juin (timbre postal faisant foi) seront prises en considération. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée**
- Lieu** - Les Rouges-Terres 2360 Le Bémont
- Prix TTC** - **FR. 190.-** Dans ce prix sont compris toutes les activités et les repas (rabais famille : 20.- en moins à partir du 2<sup>ème</sup> enfant)
- Paiement** - Se fera au C.C.P. 25-8793-3, au moyen du bulletin de versement qui vous sera remis après l'inscription
- Déplacements** - Les enfants seront accueillis à la colonie des Rouges-Terres le dimanche 12 juillet 2015  
- Les déplacements du dimanche 12 et du samedi 18 juillet 2015 sont à la charge des parents  
- Une liste détaillée vous parviendra lors de la confirmation de votre inscription.
- Discipline** - En cas de difficultés, les enfants seront reconduits dans leur famille.
- Argent de poche** - Inutile d'emporter une grande somme d'argent de poche.
- Assurance** - Maladie et accidents à la charge des parents. Aucune assurance n'est contractée par les organisateurs.

Inscription à retourner à : Association des Colonies des Rouges-Terres  
Case Postale 1044  
2900 Porrentruy  
☎ 079.415.54.00 (dés 19h00)

**LES INSCRIPTIONS QUI NE SERONT PAS ENVOYÉES À L'ADRESSE CI-DESSUS NE SERONT PLUS ACCEPTÉES**

✂

(A remplir en caractère imprimé)

Nom et prénom de l'enfant : .....  Garçon  Fille

Date de naissance : .....

Nom et prénom des parents : .....

Adresse : ..... NPA Localité : .....

☎ ..... ☎ ..... ☎ .....

**Le Natel reste à la maison durant le camp ! Merci de votre compréhension**

Acceptez-vous la diffusion de photographies de votre enfant sur notre site [www.rouges-terres.ch](http://www.rouges-terres.ch)  oui  non

Lieu et date : ..... Signature des parents : .....

La signature de l'autorité tutélaire confirme l'acceptation des conditions susmentionnées et dégage la responsabilité des organisateurs en cas d'accidents.